



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

***Nouvelle présentation du Journal d'Attac
Limousin***

Un peu d'air dans notre bulletin ! Nous attendons vos réactions pour savoir si cette nouvelle maquette est plus attrayante et plus lisible.

N'hésitez pas à nous envoyer vos articles ou vos dessins !

**Novembre-Décembre
2016
Bimestriel - n°96**

Sommaire	Page
----------	------

Edito-Poème	1
-------------	---

Chronologie CETA	2
------------------	---

Revenu universel	3
------------------	---

Linky	3
-------	---

Panier du militant	4
--------------------	---

Edito-Poème :

CETA, des hauts et des bas !

A Limoges,
Le Cheval de Troie, à genoux, s'est retrouvé
Dégonflé !

En Wallonie,
CETA, sur son piédestal, a vacillé,
Têtu les Wallons !

A Bruxelles,
CETA, au dernier temps, s'est redressé
Vite, négocier !

Et maintenant,
CETA, comment l'faire capoter,
Rester mobilisés !
Informer,
Dénoncer,
Nos Politiques harceler,
Et pour finir, CETA terrassé !!!



CETA : Chronologie d'une ratification annoncée.

Le 1^{er} septembre 2016

L'Autriche, avec son nouveau Chancelier, est prête au conflit avec les autres pays de l'Union Européenne pour bloquer le CETA. « Ce sera difficile, ce sera le prochain conflit que l'Autriche déclenchera au sein de l'UE (...) Nous devons veiller (...) à ne pas faire basculer l'équilibre du pouvoir en faveur des multinationales », a dit Christian Kern à la radio-télévision autrichienne, l'ÖRF »

Mais cela a été de courte durée car le Chancelier isolé dans son pays, et malgré des soutiens très nombreux venus des anti-Ceta de toute l'Europe, n'a pu tenir avec les pressions énormes venues de l'Union Européenne et des politiques intérieures Autrichiennes favorables au CETA.

7 octobre :

Le gouvernement bruxellois ne donnera pas de mandat au ministre des Affaires étrangères pour signer l'accord d'ici le 12 octobre prochain car il ne dispose toujours pas officiellement du texte définitif de la déclaration interprétative dont la rédaction avait été annoncée le 23 septembre 2016, a affirmé vendredi le ministre bruxellois des Finances et des Relations extérieures, Guy Vanhengel.

Didier Reynders se défend, affirmant que cette note interprétative accompagnant le traité a été transmise mercredi soir par les Affaires étrangères à l'ensemble des ministres-présidents, compris, donc, le ministre-président bruxellois Rudi Vervoort.

Didier Reynders ne recevra pas de mandat du gouvernement bruxellois pour la signature de l'accord. Pas de décision à la va-vite : « Le gouvernement bruxellois ne dispose pas encore du texte définitif de la déclaration interprétative. Nous ne pouvons donner de mandat dans les temps voulus », a notamment déclaré Guy Vanhengel (Open Vld)

12 et 27 octobre :

- Côté flamand: le gouvernement flamand n'a pas attendu la note interprétative pour donner son feu vert à la signature, contrairement aux gouvernements bruxellois et wallon.

- Côté wallon: le ministre-président Paul Magnette a émis le souhait de voir avant tout le parlement, jusqu'ici réticent quant au Ceta, s'exprimer une nouvelle fois par voie de résolution au sujet des éclaircissements fournis dans la note interprétative.

13 octobre : La Commission des questions sociales de l'APCE appelle à ajourner la signature au motif qu'il « restreindrait de manière inacceptable le pouvoir des parlements nationaux de légiférer sur des questions relevant de leur domaine de compétence ».

18 octobre :

Le Conseil européen à Luxembourg a finalement renoncé à se prononcer.

19 octobre : La Commission européenne adresse un ultimatum à la Belgique ! Elle menace la Wallonie de ne plus bénéficier du FEDER (Fonds européen de développement économique et régional).

La Bulgarie « ne signera pas » s'il n'y a pas de levée des visas.

21 octobre : La Roumanie et la Bulgarie ont annoncé vendredi avoir levé leurs réserves après avoir conclu un accord d'exemption de visas avec ce pays.

La ministre du Commerce international canadien Chrystia Freeland a annoncé vendredi la fin et l'échec des négociations.

23 octobre :

L'Union Européenne et le Canada ont donné à la Belgique jusqu'à lundi soir pour décider si elle soutient leur accord, sans quoi la cérémonie de signature sera annulée, a-t-on appris dimanche de source européenne.

La signature de l'accord est bloquée par son rejet par le Parlement de la région Wallonie, dont le ministre-président a déclaré samedi qu'il attendait de nouvelles propositions de la Commission européenne et appelé à un report du sommet prévu jeudi à Bruxelles.

24 octobre :

Le Premier ministre Charles Michel a signifié officiellement, par téléphone, au président du Conseil européen Donald Tusk le « NON » des entités fédérées francophones à la signature de l'accord, a indiqué son entourage lundi après-midi. A sa sortie de la réunion, le ministre-président wallon Paul Magnette a quant à lui affirmé qu'en l'état actuel du dossier le gouvernement wallon ne pouvait marquer son accord. Pour lui, il reste des choses à régler au niveau européen et à clarifier un certain nombre de points par rapport à l'accord sur la table.

26 octobre : NON, la Wallonie ne vient pas de découvrir le traité :

- dès le 10 septembre 2014, le député wallon écologiste Stéphane Hazée fait parvenir une lettre au ministre président pour s'inquiéter du futur accord.

- Le 18 septembre 2015, le Ministre-Président wallon Paul Magnette faisait part à la Ministre québécoise des relations internationales, des balises du gouvernement wallon dans ce dossier.

- Le 2 octobre 2015, Paul Magnette rencontre Cécilia Malmström, pour lui faire part des inquiétudes du Parlement de la Wallonie

– Pas moins de 22 questions ou interpellations ont été posées au ministre-président Magnette tout au long de 2015 et au cours de l'année 2016.

– Tout en sachant que le texte du CETA ne fut disponible pour les parlementaires wallons que le 29 février 2016.

– Au total pas moins de 25 personnes ont été entendues, de tous bords, des pro, des anti, des gens impliqués ou qui ont pris du recul.

27 octobre :

- la délégation canadienne n'est pas montée dans l'avion vers Bruxelles.
- Un accord belgo-belge a été trouvé après y avoir adjoint une déclaration d'interprétation affirmant sa position et affirmant des avancées pour la Belgique pendant l'application provisoire. Il faut maintenant réunir les parlements.

(analyse de M. R. Jennard <https://stoptafta.wordpress.com/2016/10/29/le-texte-belge-soumis-aux-27-autres-etats-et-au-canada/>)

→ Le Parlement de Wallonie a décidé de convoquer une séance plénière vendredi à 11h00 pour se pencher sur les amendements du Ceta.

→ Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui aussi s'était prononcé contre la délégation de signature au fédéral pour donner son aval au CETA, se réunira lui à 18h30 le jour-même.

→ Le parlement bruxellois ne sera pas en mesure de se réunir ce jeudi, mais il met tout en place pour pouvoir le faire vendredi 28/10/16.

29 octobre : Après deux semaines de psychodrame, l'accord le Canada a été officiellement validé par l'Union européenne.

30 octobre 2016 : Un sommet Europe-Canada s'est tenu le dimanche 30 octobre 2016 pour ratifier le CETA.

Il faut savoir que les socialistes belges par la voix de Paul Magnette n'ont jamais dénoncé le CETA mais pour des raisons politiques intérieures ont fait le buzz. Cela a permis quand même de démontrer l'autoritarisme de l'Union européenne, et de l'ébranler quelque peu.

MV

LE REVENU DE BASE, REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE, REVENU UNIVERSEL

Le revenu de base, ou revenu universel (RU), ou revenu de solidarité active qu'est-ce que c'est ?

Ce revenu de base ou salaire à vie est en fait une affaire relativement complexe car en voyant l'état actuel de notre système, chacun y projette sa vision économique de la société. C'est une affaire bien sûr économique mais surtout, elle repose sur une base politique de la société.

Le revenu de base(RU) appelé aussi le salaire à vie est en train de prendre une place de plus en plus importante dans les discours des politiques et se trouve relayé par nos « chers médias libéraux ».

Tous ces Revenus de base ou salaires à vie doivent avoir pour conséquences :

- **La subsistance garantie pour chacun**, quelle que soit sa situation dans la société (du plus pauvre au plus riche)

- **Une nouvelle manière d'aborder le travail**, mais le travail se réduit-il aux activités dont on peut tirer une rémunération? Celles-ci sont-elles les seules activités qui créent de la richesse ? Pour qu'il y ait un revenu, faut-il qu'un travail soit effectué ? Travail et revenu sont-ils indissociables ?

Il serait alloué à chaque personne une somme forfaitaire qui se situe entre 400€ et 1000 € durant toute sa vie.

En fait deux idées s'affrontent selon la vision économiste et sociétale des intervenants.

Si chacun y va de sa théorie, deux tendances se dégagent et on peut résumer très succinctement ce que martèlent tous les « pro-revenu de base » :

- La vision de droite, (celle qui ne croit qu'en l'économie libérale et néo-libérale, le parti Socialiste tel qu'il est aujourd'hui adhère à cette idéologie) c'est pour elle, bien sûr sans le dire ouvertement, une manière de mettre toutes les aides sociales, RSA, la retraite, le smic, la Sécurité sociale et autres conquêtes sociales à la poubelle. De cette manière, c'est la disparition des « cotisations sociales » celles que les libéraux appellent « charges sociales ».

- La vision de gauche plus humaniste dans la démarche, voit ce revenu de base comme une aide au bas revenu afin de vivre décemment, ce qui n'exclut pas qu'il serait donné à tout le monde.

Enfin tous, ou presque, sont pour défalquer ce RB ou RU des revenus qui viendraient en plus, suivant des barèmes.

Quelle que soit la vision, nous restons bien dans cette vision capitaliste, voire libérale de la société qui détruit tout ce qui est vivant sur notre planète pour les profits de quelques individus. Ce revenu de base ne nous enfermerait-il pas dans cet engrenage où toute personne qui reçoit un salaire ou une rémunération resterait un subordonné et donc aucune, ou très peu de possibilités d'émancipation ? De plus ce RU proviendrait des impôts donc de ceux-là mêmes qui recevraient ce RU, on se paierait nous-mêmes en fin de compte. Pendant ce temps-là « le 1% » continuerait à amasser et à détourner des milliards dans les paradis fiscaux.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) n'ont-elles pas un grand rôle à jouer ?

En fait a-t-on vraiment besoin d'un revenu de base ? N'a-t-on pas plutôt besoin que nos politiques changent la donne en mettant l'humain au centre de leur politique, au sein de la société, afin que chaque individu ait un travail rémunéré mais sans être subordonné à un autre individu ou à un groupe d'individus. L'exemple des SCOP et autres forme d'entreprises sociales et solidaires (ESS) devraient-être la pierre angulaire de la société de demain afin que chaque individu vive sereinement, dignement...

Ma devise : « Vivre de son travail pour faire vivre la société ». **MV**

Illustration du débat sur le revenu universel.

Conversation surprise devant une agence de pôle emploi :

T'as entendu, la presque totalité des hommes politiques de gauche comme de droite seraient prêts à mettre en place le revenu universel.

C'est quoi le revenu universel?

Une rente mensuelle versée à tous sans contrepartie, ils parlent de 500 euros, une sacrée révolution.

Passer de travailleur fauché à rentier pauvre sans pouvoir s'offrir une retraite, tu trouves que c'est un changement ?

Jaime 23

Linky Gaspar, ... : on se pose des questions : ET VOUS ?

Le déploiement du Linky a commencé depuis quelques mois en France. Et nombreux citoyens et communes s'y opposent, mais pourquoi ? Les ondes, le cout, les risques électriques, le piratage, la surveillance, la marchandisation des données, ... !!!!

Plus de 200 communes en France ont pris des positions pour s'y opposer et certaines se sont vues condamnées à verser des dommages et intérêts à ENEDYS pour s'y être opposées ? Le pouvoir public cherche à dissuader les communes de s'opposer à se déploiement, mais pourquoi ?

Attac 87 se pose toutes ces questions et cherchent à comprendre !!

Sujet à suivre : plus d'infos à venir dans les prochaines semaines!!!!

Pour ceux qui veulent déjà creuser le sujet :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

<http://stoplinkynonmerci.org/>

<http://www.robindestoits.org/>

<http://priartem.fr/>



A G E N D A M I L I T A N T :

HAUTE - VIENNE

du 18 au 20 novembre Chapiteau de la solidarité internationale place de la Motte à Limoges

5 décembre, 18h30 réunion du groupe d'animation

8 ou 9 Décembre, participation à l'action nationale concernant les banques- à définir.

C O R R E Z E

Toute personne intéressée par la **discussion sur le travail et le salaire à vie** peut s'inscrire à la liste gérée par Attac 19 : **liberer-le-travail-request@liste.attac.org**

Réunions d'Attac 19 : Contact : F. Perrin
06.83.72.81.08

CREUSE

16 Novembre, 18h:Alter café à la Maison des Associations à Braconné-Guéret, Thème :le combat des femmes .

17 Novembre, 20h30 au Sénéchal à Guéret: dans le cadre de la SSI, projection, débat : Exercice de la citoyenneté au quotidien dans le monde.

19 Novembre, après-midi, participation aux animations de la Semaine de la Solidarité Internationale, salle de la Mairie, sur le thème "Démocratie et citoyenneté"

23 Novembre, 18h salle 2 à Braconné, CA d'Attac, ouvert à tous.

8 ou 9 Décembre, participation à l'action nationale concernant les banques- à définir.

Actions diverses avec nos partenaires en fonction de l'actualité.

Dates prochaines réunions du groupe Attac 23 Contact : Nicole nicou.lc@orange.fr